

Le 6 avril 2020

Réf : AB/IM/CB/AL

Objet : COVID- 19 Continuité de l'accueil des enfants des personnels prioritaires pendant la période des vacances scolaires

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, la collectivité s'efforce au quotidien de répondre à vos besoins.

Il a été décidé de mettre en place pour la période des vacances scolaires du mois d'avril, un accueil des enfants des personnels prioritaires (enfants des personnels soignants et des forces de sécurité intérieure) **du mardi 14 avril au vendredi 24 avril.**

Nos équipes accueilleront vos enfants **de 8h00 à 18h00, dans les locaux de la Malterie au 38 rue des Marronniers.**

Afin d'organiser au mieux cet accueil nous vous serions reconnaissant d'inscrire vos enfants **par téléphone au 03.21.72.66.44 ou par mail contact@aix-noulette.fr avant jeudi 9 avril 17h00.**

Des temps d'activités seront proposés à vos enfants en toute sécurité et un temps méridien avec possibilité de réchauffer leurs plats sera mis en place tout au long des 15 jours.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées et dévouées. Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec nos sentiments dévoués



Alain LEFEBVRE
Maire de la ville d'AIX NOULETTE